

COMPOSANTE 3D - Projet 3D4

Vulnérabilité des récifs coralliens

Avril 2009

**CRISP**



Coral Reef InitiativeS for the Pacific  
Initiatives Corail pour le Pacifique

**RAPPORT D'ATELIER**

**REEFS**

**AT RISK**

Auteurs: Katie Reytar, Laretta Burke, Mark Spalding, Allison Perry, Robin South et Cherie Morris.

*Compte rendu du séminaire océanien sur le projet  
«Reefs at Risk Revisited»*

Université du Pacifique Sud, Suva, Fidji, 16-18 mars 2009



WORLD  
RESOURCES  
INSTITUTE



International Coral Reef Action Network



WorldFish  
CENTER



REEFBASE  
PACIFIC



USP

# CRISP



Coral Reef InitiativeS for the Pacific  
Initiatives Corail pour le Pacifique



La cellule de coordination du CRISP a été intégrée au Secrétariat de la Communauté du Pacifique en 2008 afin d'assurer une coordination et synergie maximales des actions touchant à la gestion des écosystèmes coralliens dans le Pacifique.



Le CRISP est un programme mis en œuvre dans le cadre de la politique développée par le Programme régional océanique de l'Environnement afin de contribuer à la protection et la gestion durable des récifs coralliens des pays du Pacifique.

L'initiative pour la protection et la gestion des récifs coralliens dans le Pacifique (CRISP), portée par la France et préparée par l'AFD dans un cadre interministériel depuis 2002, a pour but de développer une vision pour l'avenir de ces milieux uniques et des peuples qui en dépendent. Elle vise à mettre en place des stratégies et des projets visant à préserver leur biodiversité et à développer dans le futur les services économiques et environnementaux qu'ils apportent tant au niveau local que global. Elle est conçue, en outre, comme un vecteur d'intégration entre états développés (Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, USA), collectivités françaises de l'outre-mer et pays en développement du Pacifique.

Pour ce faire, l'initiative développe une approche spécifique qui vise à :

- associer activités de réseau et projets de terrain ;
- articuler recherche, aménagement et développement ;
- combiner les apports de disciplines scientifiques diverses, incluant la biologie, l'écologie, l'économie, la sociologie, le droit et les sciences humaines ;
- intervenir sur l'ensemble des thèmes - terrestres et marins - intéressant les récifs (y compris l'assainissement et la gestion des bassins versants) ;
- ne pas créer de structure nouvelle, mais apporter des ressources financières à des partenaires déjà opérationnels et souhaitant développer leurs activités dans un esprit de coopération régionale. C'est la raison pour laquelle l'initiative a été préparée sur la base d'un appel à propositions auprès de l'ensemble des institutions et réseaux.

Cette approche se décline sur une série d'objectifs thématiques qui sont :

**Objectif 1 :** Meilleure connaissance de la biodiversité, de l'état et du fonctionnement des écosystèmes coralliens.

**Objectif 2 :** Réalisation d'opérations de protection et de gestion des écosystèmes coralliens à une échelle significative.

**Objectif 3 :** Valorisation du potentiel économique reposant sur les valeurs d'usage et la biodiversité des écosystèmes coralliens.

**Objectif 4 :** Diffusion de l'information et des savoirs ; renforcement des capacités et animation des réseaux locaux, nationaux et internationaux.

Le dispositif d'intervention du CRISP se structure en trois composantes majeures :

#### Composante 1A : AMP et bassins versants

- 1A1 : Planification de la conservation de la biodiversité marine
- 1A2 : Aires marines protégées (AMP)
- 1A3 : Renforcement institutionnel et mise en réseau
- 1A4 : Gestion intégrée des zones côtières récifales et des bassins versants

#### Composante 2 : Développement des écosystèmes coralliens

- 2A : Connaissance, valorisation et gestion des écosystèmes coralliens
- 2B : Restauration récifale
- 2C : Valorisation des Substances actives marines (SAM)
- 2D : Mise en place d'une base de données régionale (ReefBase Pacifique)

#### Composante 3 : Coordination et valorisation du programme

- 3A : Capitalisation, valorisation et vulgarisation des acquis du programme CRISP
- 3B : Coordination, promotion et développement du Programme CRISP
- 3C : Appui aux filières économiques alternatives et durables
- 3D : Vulnérabilité des écosystèmes et des espèces
- 3E : Cellule économique

Cellule de Coordination CRISP (CCU)

Chef de programme **Éric CLUA**

CPS - BP D5

98848 Nouméa Cedex

Nouvelle-Calédonie

Tél./Fax : (687) 26 54 71

E-mail : [ericc@spc.int](mailto:ericc@spc.int)

[www.crisponline.net](http://www.crisponline.net)

LE PROGRAMME CRISP EST FINANCÉ PAR LES ORGANISATIONS SUIVANTES :

